

**Association Gabinienne de
Randonnée Pédestre**
Association loi de 1901 -
Affiliée à la FFRP
Siren n° 448 097 618
Siège Social : Centre J Prévert
63, rue du 18 Juin 93220 Gagny
Secrétariat administratif :
Marianne DA COSTA
10, Bd du Nord 93220 Gagny
Tel : 01 43 51 91 10
lesdrolesengroles@aliceadsl.fr



1er, place des martyrs de la
Résistance et de la Déportation
93110 Rosny-sous-Bois
☎ : 01.48.54.00.19

Assurance R.C.P.
GROUPAMA ; Paris Val de Loir - 60, Bd. Duhamel du Monceau
45160 OLIVET - Ct n° : 41789295M / 0002

Garantie financière : GROUPAMA
Assurance-crédit & Caution
132 rue des Trois Fontanot - 92000 Nanterre
Tel 33(0)149313131 - ct. n° 4000716162 / 0

Gagny le 10 janvier 2022

NOTICE D'INFORMATION SÉJOUR D'ÉTÉ "ENTRE TERRE ET MER" du 25 juin au 6 juillet 2022

SÉJOUR RANDONNÉES

Le séjour est ouvert aux adhérents des DRÔLES EN GROLES, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaire de la licence FFRP 2021/ 2022 avec assurance RC.

Nombre de participants : 20 adhérents.

Date : départ samedi 25 juin et retour mercredi 6 juillet 2022.

Déplacements : voitures personnelles avec covoiturage.

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour **sportif** orienté sur la pratique de la **randonnée** (9 jours de randonnées) dans le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin et sur l'île d'Oléron, (entre 5 heures et 6 heures de marche par jour).

Départ de GAGNY pour se rendre au 1er gîte Village CAP France

"Le Souffle Vert " Cussac (87150) vers 16 h 30.

Retour vers Gagny le mercredi 6 juillet 2022, départ du Village "L'Arc en Ciel" Ile d'Oléron (17370) avant 10 heures.

HÉBERGEMENT

du 25 juin au 1 juillet 2022 (6 nuitées).

1er gîte : VILLAGE CAP FRANCE "Le Souffle Vert" à Cussac (87150), couchage en chambres de 2 lits. Le centre accepte les chèques vacances.

du 1 juillet au 6 juillet 2022 (5 nuitées)

2ème gîte : VILLAGE CAP FRANCE "l'Arc en Ciel" sur l'Ile d'Oléron (17370), couchage en chambres de 2 lits. Le centre accepte les chèques vacances.

COÛT DU SÉJOUR

Le coût du séjour est fixé à 870 € par personne.

Ce prix comprend :

- La pension complète du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour, vin compris aux repas du soir.
- Pique-nique chaque jour (y compris celui du 6 juillet, emmener récipient pour salades et des couverts).
- Un menu du terroir, dans chaque gîte.
- Oreillers, couvertures, draps et linge de toilette compris.
- Accès gratuit au complexe aquatique.
- L'accompagnement des randonnées par deux Animateurs Brevetés des DRÔLES EN GROLES.
- Les taxes de séjour.
- L'apéritif de bienvenue.
- Les soirées animées.
- Les déplacements sur place basés sur le covoiturage
- Frais d'établissement des contrats, frais postaux.
- Frais de convention tourisme.

Ne pas oublier drap et maillot de bain, bâtons de randonnée et des embouts en caoutchouc (obligatoire pour les endroits en zones protégées).

Ne sont pas compris

- Le voyage Aller et retour GAGNY-CUSSAC - ILE D'OLÉRON - GAGNY, participation au frais de covoiturage à régler directement aux chauffeurs.
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).
- Les encas.
- Les pots de convivialité après les randonnées sont à prévoir.
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTIONS

ATTENTION : POUR PARTICIPER AU SÉJOUR LE PASS VACCINAL EST OBLIGATOIRE.

L'inscription définitive sera enregistrée avec un premier acompte versé de 170 € pour le **23 janvier 2022**.

Vous aurez la possibilité de souscrire au moment du reçu de l'agrément tourisme, aux assurances individuelles facultatives.

PAIEMENT PAR PERSONNE

Un deuxième acompte de 175 € est à envoyer pour le 31 mars 2022.
Un troisième acompte de 175 € est à envoyer pour le 30 avril 2022.
Un quatrième acompte de 175 € est à envoyer pour le 31 mai 2022.
Le solde de 175 € est à envoyer pour le 20 juin 2022 au plus tard.

Les gîtes acceptent les chèques vacances.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'association LES DRÔLES EN GROLES et envoyés à Alain ROHOU un des deux organisateurs du séjour.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS

La composition des voitures vous sera communiquée ultérieurement par les organisateurs qui constitueront des équipages de 3 personnes par véhicule.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour. Au delà de l'équipement de base du randonneur, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable.

Merci d'informer les animateurs si vous avez des allergies alimentaire.

LE PROGRAMME PÉDESTRE

vous sera communiqué ultérieurement

Nous nous réservons le droit de modifier les parcours pour motif de sécurité ou météorologie défavorable

Amicalement,

Les Responsables

Alain MAVRE ☎ 01 43 08 94 87 et 06 74 92 80 85

Alain ROHOU ☎ 01 43 81 74 11 et 06 84 79 97 14

**INSCRIPTION AU SÉJOUR d'ÉTÉ "Entre Terre et Mer"
du samedi 25 juin au 6 juillet 2022**

A retourner avant le 23 janvier 2022

chez Alain ROHOU 15 bis, sentier des diardes - 93220 GAGNY

Chèque à l'ordre des Drôles en Groles

NOM :

PRÉNOM :

Numéro de téléphone :

Je m'inscris pour le séjour ci-dessus

Du 25 juin au 6 juillet 2022 "Entre Terre et Mer"

VOITURE : OUI NON Nombre de places disponibles :

Acompte de 170 €

DATE :

SIGNATURE